



DOSSIER MÉDICAL DE RECRUTEMENT

Sapeurs-Pompiers Volontaires

MÉMO DU CANDIDAT



**Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Meuse**
Service de Santé
et de Secours Médical

**Lettre d'information
à destination du
MÉDECIN TRAITANT DU CANDIDAT**

Cher Confrère,

Votre patient : NOM Prénom Né(e) le :
souhaite intégrer le SDIS de la Meuse en tant que sapeur-pompier.

Dans un premier temps, votre patient vous consulte afin d'obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport (Luc-léger, pompes, gainage et épreuve de Killy).

Dans un second temps, en vue d'optimiser la visite de recrutement organisé par le Service de Santé, votre patient devra nous faire parvenir avant sa visite de recrutement, une copie des éléments suivants :

- Une radio pulmonaire de moins de 5 ans ;
- Une biologie (NF, cholestérol, triglycérides, glycémie, gamma GT, transaminases) de moins de 1 an ;
- Le carnet de santé ou de vaccination ;
- Les attestations de vaccination Covid (conseillée mais non obligatoire) ;
- La sérologie hépatite B pour vérifier son immunisation (Ac antiHBs >10) ;
 - ⇒ Si l'immunité n'est pas acquise, il sera nécessaire de prévoir une dose de rappel puis de contrôler la sérologie hépatite B à 6-8 semaines.
 - ⇒ Ou de réaliser la vaccination complète (schéma classique : M0, M1, M6), puis de contrôler la sérologie hépatite B, 6 à 8 semaines après la 3ème injection.
- Il devra se munir de sa paire de lunettes et, si possible de sa dernière ordonnance avec correction ;
- **Tout résultat permettant d'évaluer la compatibilité d'un problème de santé avec l'aptitude médicale à être sapeur-pompier :**
 - ⇒ Souffle cardiaque : bilan cardiologique avec échographie
 - ⇒ Scoliose : évaluation radiologique du degré de scoliose
 - ⇒ Asthme : bilan pneumologue avec EFR et test de provocation
 - ⇒ Etc ...

Je vous remercie, cher confrère, pour cette précieuse collaboration et je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Confraternellement,

Dr Marion DEMANGEON
Médecin chef du SDIS 55

CONSTITUTION DU DOSSIER MÉDICAL

INFORMATION :

Toute communication d'élément médical doit se faire qu'auprès du Service de Santé et de Secours Médical (SSSM). Votre dossier médical est donc à retourner **sous PLI CONFIDENTIEL** à :

SSSM 55 - MEDICAL SECRETARIAT SUD

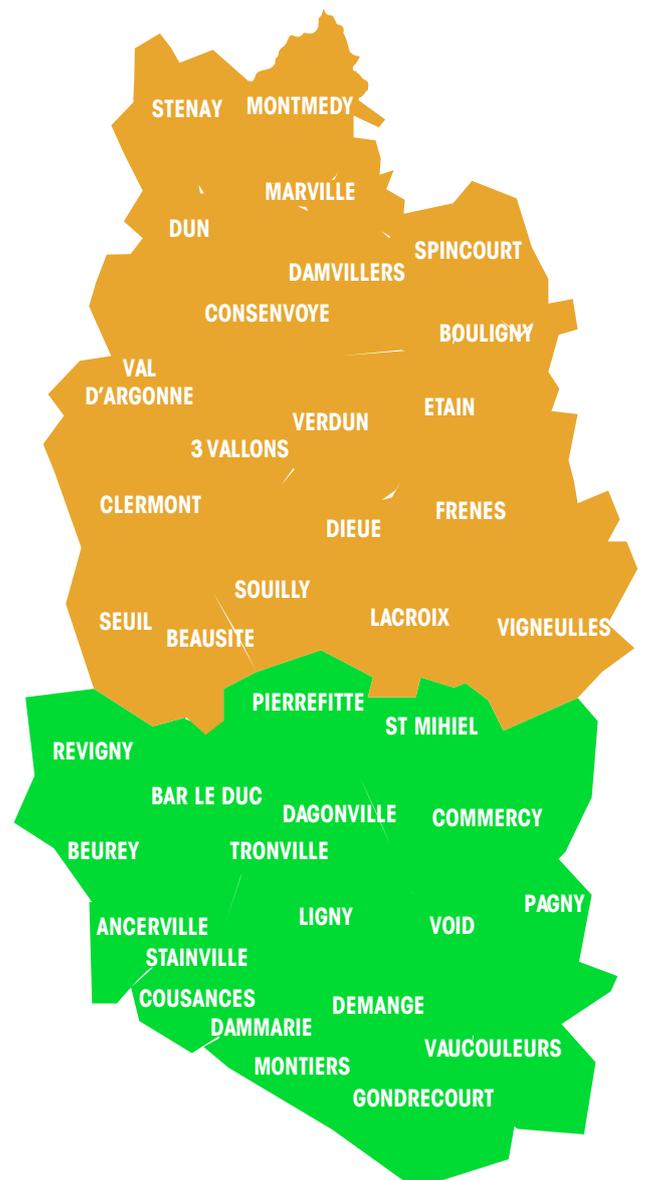
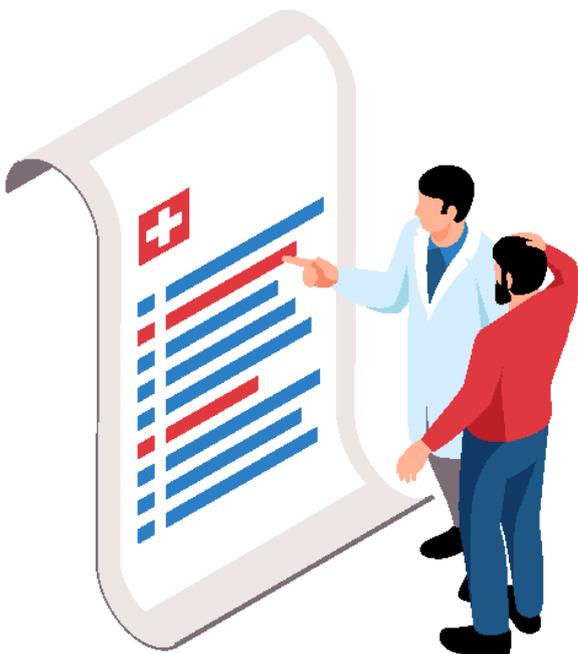
9, rue Hinot
CS 70615 55012 Bar-le-Duc Cedex

SSSM 55 - MEDICAL SECRETARIAT NORD

Centre de secours
46, avenue du Luxembourg
55100 Verdun

Rappel des pièces à fournir :

- Une radio pulmonaire de moins de 5 ans
- Une Biologie (NF, Cholestérol, triglycérides, glycémie, gamma GT, transaminases) de moins de 1 an
- Attestation de vaccination COVID (Facultatif)
- Sérologie hépatite B
- Copie du carnet de vaccination
- Tout autre document médical devant être porté à la connaissance du Médecin.

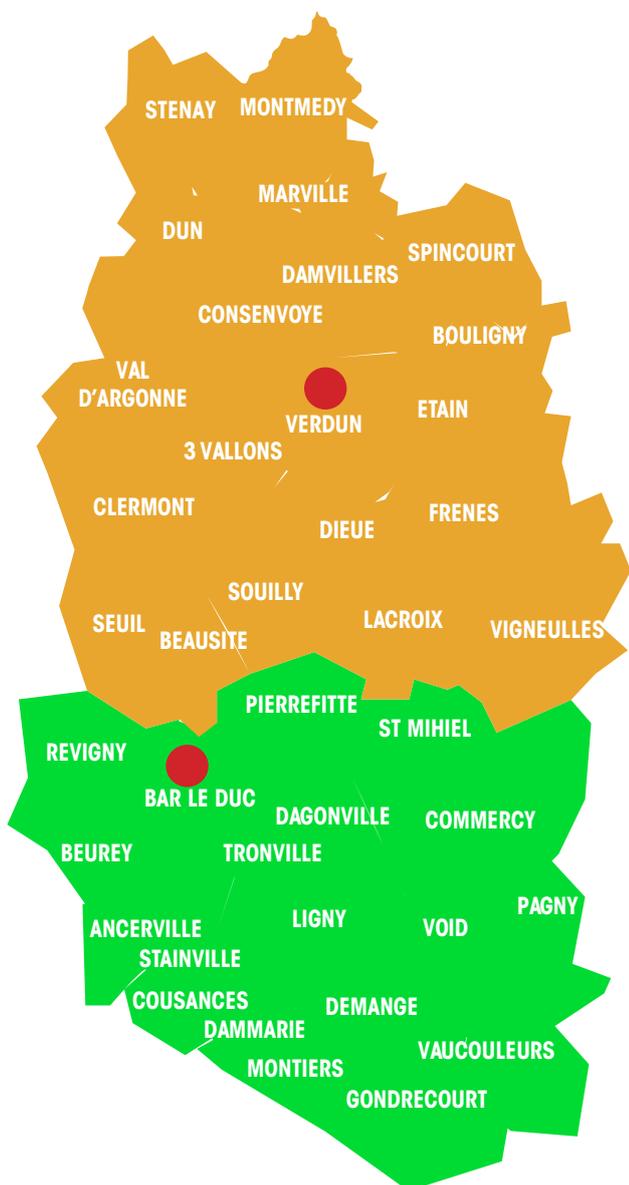


Rendez-Vous VISITE MEDICALE D'APTITUDE

Le service de santé vous informera de la complétude de votre dossier.
Vous pouvez ensuite prendre rendez vous pour votre visite médicale d'aptitude :

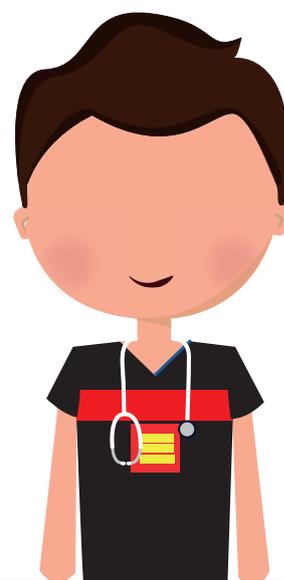
SECRETARIAT SSSM GROUPEMENT SUD : 03 29 77 57 65

SECRETARIAT SSSM GROUPEMENT NORD : 03 29 86 86 21



Le jour de la visite, munissez vous :

- Votre carnet de santé
- Votre paire de lunettes
- et si possible de votre dernière ordonnance





    pompier55.fr

Service Départemental d'Incendie et de Secours
de la Meuse

9, rue Hinot - CS 70615 55012 Bar-le-Duc Cedex
03 29 77 57 55